



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 80999

Texte de la question

M. Paul Salen interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les 100 000 contrats aidés supplémentaires programmés pour l'année 2015. Actuellement, près de 450 000 demandeurs d'emploi éloignés du marché du travail bénéficient de contrats aidés et plus de 120 000 demandeurs d'emploi supplémentaires ont accédé à une formation depuis le début de l'année. Cette politique sera donc intensifiée d'abord avec un renfort de 100 000 contrats aidés supplémentaires par rapport à la loi de finances initiale, puis avec 60 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en formation selon l'engagement pris avec les présidents de conseils régionaux. Sans revenir sur le manque d'efficacité de ces contrats, puisque moins de la moitié conduisent à une insertion professionnelle, le ministre n'a pas précisé le mode de financement de ce programme supplémentaire. Aussi, il souhaiterait connaître le coût et le mode de financement de ce programme supplémentaire ainsi que ceux du programme dans son ensemble.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80999

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4270

Question retirée le : 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)